

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28/01/2021

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h45.

Le Secrétariat de séance sera assuré par Madame Catherine LAFONT, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation.

Le quorum étant atteint avec 18 membres, Monsieur KOESSLER introduit le Conseil d'Administration.

Adoption de la proposition d'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du CA du 3 décembre 2020.

Un parent s'interroge sur le temps très long entre la restitution du compte-rendu (quelques jours après la CA) et sa mise à disposition des membres du CA.

Le principal répond que ce délai est dû aux nombreux impératifs de la période décembre -janvier.

RÉSULTAT DU VOTE

17 pour 1 abstention et 0 contre.

Présentation de la DGH.

Les prévisions d'effectifs remontées par le principal sont globalement similaires à celles qui ont été retenues par le rectorat. Le collège peut d'ores et déjà compter sur 24 divisions, contrairement aux années précédentes où il avait fallu batailler pour envisager une rentrée sereine.

Des réorientations sont prévues pour des élèves en fin de 5^{ème} et en fin de 4^{ème} (PREPAMETIERS), ce qui fera baisser les effectifs moyens sur ces niveaux à la rentrée.

Toutefois, des inquiétudes se font déjà entrevoir sur la cohorte 2008 lorsqu'ils seront en 3^{ème} (rentrée 2022) : resterons-nous sur 6 divisions ou perdrons-nous encore une division sur cette génération (qui était répartie sur 7 divisions en 6^{ème}) ?

[17h58 : arrivée de Mme Olesen = nous passons à 19 membres présents]

TRMD (Tableau de répartition des moyens par discipline).

Récapitulatif des besoins :

- Français : BMP de 14,5 heures et pas de stagiaire.
- Allemand : BMP de 5h (en espérant que Mme Vénard soit à nouveau nommée sur le poste).
- Anglais et HG : stagiaire demandé (sinon, BMP).
- Espagnol, Education musicale, Arts plastiques : BMP.
- Technologie : arrivée d'un titulaire en remplacement de M. Prat, futur retraité.
- EPS : acceptation de 10 HSA pour 4 professeurs pour éviter la nomination d'un contractuel débutant et/ou peu expérimenté.

→Le principal prendra connaissance des besoins dans le bassin et fera des propositions de professeurs directement au rectorat pour les BMP.

Un parent demande s'il est plus intéressant d'avoir un stagiaire ou un BMP. Le principal répond que cela dépend de la personne, tous les cas étant possibles.

Question diverse des professeurs : des inquiétudes sur la nomination de nombreux BMP, notamment contractuels.

Cette question fait référence au problème rencontré par le collège depuis la nomination d'un contractuel non expérimenté, peu soucieux de se former et du protocole sanitaire en EPS.

Il s'agit avant tout d'un problème de recrutement et donc, d'une politique nationale. Des postes de TZR ont été supprimés ces dernières années et remplacés de plus en plus par des contractuels nommés provisoirement. La politique de suppression de postes de titulaires, ainsi que l'augmentation constante et régulière des heures supplémentaires par rapport aux heures postes a pour ambition de réaliser des économies financières... mais au détriment des élèves, qui se retrouvent de plus en plus souvent face à des adultes non formés.

Le principal ne peut contredire cette réalité. Il précise qu'il met tout en œuvre pour que les nouveaux contractuels débutants puissent bénéficier d'une formation le plus rapidement possible après leur nomination.

Organisation pédagogique pour l'année 2021-2022.

Il manque 1h en français pour permettre à tous les élèves de bénéficier du même dispositif (AP) sur le niveau 5^{ème} et 0,5h en histoire géographie sur le niveau 4^{ème}. Les sciences souhaiteraient disposer de moyens supplémentaires sur le niveau 4^{ème}. Le principal va faire une demande, dans le but d'obtenir 5 HSA.

Les professeurs rappellent que le collège doit dorénavant réclamer des heures qu'il avait auparavant par le biais d'une petite marge ajoutée à la DHG, et que des économies sont donc ainsi réalisées par les rectorats, toujours au détriment des élèves.

La réponse devrait arriver d'ici mars-avril, lorsque tous les établissements auront fait remonter leurs besoins.

[18h22 : arrivée de M. Lesieur, professeur, de M. LABEYRIE, parent, puis de Mme Boula-Luap = nous passons à 22 membres présents].

Un parent fait remarquer que le PSC1 n'apparaît plus dans la DGH. Cela s'explique par la ventilation totale de toutes les heures distribuées.

Le principal précise que Montpellier Sauvetage pourra intervenir cette année, mais que des questions sur leur venue se posent avec le protocole.

Par conséquent, 3 options s'offrent au collège :

- Les 5 heures demandées sont accordées, ce qui serait une très bonne nouvelle.
- 1h30 sont accordées et il n'y aura aucun problème sur le français et l'histoire géographie.
- Si aucune heure n'est rajoutée à la DGH initiale : il faudra reventiler les heures déjà obtenues pour faire remonter une DGH non déficitaire.

RÉSULTAT DU VOTE :

22 pour 0 abstention et 0 contre.

Dispositif « Devoirs faits ».

Aucune décision n'est prise lors de ce conseil d'administration.

Le principal explique qu'une enveloppe qu'il a trouvée trop juste a été donnée pour 2021 par le rectorat. Cette dotation a été abondée de 30% immédiatement pour tous les établissements.

Le principal précise que, comme tous les établissements ne sont pas aussi performants qu'à Ganges sur ce dispositif (nous avons de nombreux intervenants, professeurs et AESH, tous très motivés), il sera possible de demander des rallonges budgétaires, comme c'est déjà le cas pour les remplacements de courte durée.

La dotation retenue pour 2021 sera donc de 264 heures augmentée de 30%, soit environ 343h.

Pour 2020, le collège avait bénéficié de 285 heures (mais avec les 4 mois de confinement et le retour progressif en classe, peu d'heures avaient été utilisées et le solde avait été reporté sur le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020 – 2021).

Calendrier prévisible :

- Mars – mai : « devoirs faits ».
- Juin : révisions DNB (à conserver ou pas en fonction de l'évolution du contexte sanitaire).
- Octobre – décembre : garder suffisamment d'heures pour bien encadrer les élèves.

Le dispositif entre 13h et 14h mis en place depuis novembre est de plus en plus performant : la principale-adjointe montre des bilans faisant état d'un nombre croissant d'élèves participants au fur et à mesure des semaines.

Questions diverses :

- Personnel enseignant : pour une demande d'agent supplémentaire pour la cantine.

La gestionnaire indique que des améliorations ont été réalisées dernièrement sur le protocole sanitaire de la cantine. Le principal fera un message aux parents et aux élèves, leur rappelant les grandes lignes du protocole sanitaire de la cantine (lavage des mains notamment).

Une demande de poste supplémentaire a été demandée pour la rentrée 2021 au département.

Cependant, les personnels rappellent qu'il est difficile aux agents, en ces temps de protocole renforcé, d'assurer au mieux leurs fonctions au quotidien. La grève du 26 janvier dernier a été très suivie par les agents, révélatrice de la tension supplémentaire pour assurer au mieux le protocole à la cantine, sans moyen supplémentaire.

→ Faire une demande d'agent auprès du département est donc un moyen de signaler aux autorités que le système très restreint actuellement pour faire face aux exigences du protocole a ses limites.

Le principal et la gestionnaire s'engagent à en faire la demande.

- Personnel enseignant : sur les messages des parents aux professeurs.

Le problème a déjà été soulevé et remonté à la direction : des parents se permettent d'écrire aux professeurs sans respecter la moindre norme de rédaction et de politesse, voire contestent des notes ou critiquent leurs pratiques.

Le principal fera donc un message aux parents et aux élèves allant dans ce sens.

- Personnel enseignant : des casiers pour tous ?

88 casiers sont disponibles, à raison de 2 élèves par casier (11 casiers sont défectueux et inutilisables).

Hormis les 6^{èmes}, prioritaires, les casiers restants sont attribués aux autres niveaux, mais uniquement sur critères médicaux.

Le manque de place est le principal obstacle à ce projet.

Un parent précise que les casiers ne sont pas une solution permettant de régler tous les problèmes de poids des cartables : notamment à 17h, lorsque les élèves doivent prendre les bus. D'autres parents nuancent le propos : la plupart des cars attendent avant de partir.

- Personnel enseignant : questions portant sur les AESH et le PIAL.

Le PIAL consiste dans l'organisation et la mutualisation des aides humaines : chaque AESH se voit confier plus d'élèves à accompagner.

Il n'est pas fait mention, pour le moment, d'un quelconque changement de statut du PIAL local.

La principale-adjointe annonce les prévisions d'élèves entrant en 6^{ème} qui devront être accompagnés : pas moins de 16 nouveaux élèves, soit 2 à 3 par classe de 6^{ème}.

→ Des demandes de recrutement sont portées à la connaissance des services pour faire face à cet afflux, puisqu'environ 40 élèves sur 650 seront concernés l'année prochaine par une aide humaine.

La direction n'est pas au courant concernant le logiciel GANESH.

- Parents : protocole sanitaire et professeur d'EPS.

Le principal explique les dernières avancées concernant ce contractuel en EPS : il est déchargé de ses cours sur le collège de Ganges, mais pas sur son autre établissement.

Un professeur devra être trouvé avant la rentrée de mars.

Le remplaçant de M. METRAL (professeur en mi-temps annualisé qui partira le 1^{er} février), pourtant prévu depuis 6 mois, a été proposé par M. METRAL lui-même ; il est en cours de validation par l'inspectrice d'EPS chargée des contractuels.

- Parents : remplacement des cours le jour même.

Les parents font remonter que des cours ont été remplacés à la dernière minute, sans que les parents n'en soient avertis. Le problème a notamment concerné les élèves externes, dont certains n'ont pas pu assister au cours et ont donc dû le rattraper.

Une solution est avancée : envoyer un SMS aux parents concernés.

La CPE rappelle qu'une grève tournante des AED est en vigueur depuis plusieurs jours sur le collège et que la surveillance des élèves en est rendue encore plus difficile qu'en temps normal. Il est donc possible que des ratés aient pu avoir lieu.

- Parents : les élèves transportés notés absents.

Des élèves transportés qui commencent après 9h30 et qui sont amenés par leurs parents à 10h30 reçoivent un message de la Vie scolaire comme quoi leur enfant est absent du collège en M2. Des parents trouvent cela gênant et arguent de leur liberté à déposer eux-mêmes leur enfant lorsqu'ils le peuvent. Cela ne constitue pas une absence au sens premier du terme. Ils indiquent avoir signé un document où les élèves peuvent arriver « à l'heure où les cours débutent ».

La CPE indique que ces parents peuvent prévenir la Vie scolaire en téléphonant. En effet, les enfants sont censés rentrer directement dans le collège lors de leur arrivée en bus et doivent donc être en étude, pour leur sécurité.

Le principal propose qu'une réunion ait lieu ultérieurement pour trouver un compromis.

Motion sur les infirmières scolaires.

Mme Daumas fait passer, par le biais des représentants des personnels enseignants et d'éducation, une motion évoquant le sort des infirmières scolaires dans un futur proche. Elles ne dépendront plus de l'Education nationale, mais des départements et des PMI. Cela entraînera davantage de missions à l'extérieur et les élèves trouveront porte close à l'infirmerie de plus en plus souvent.

La principale-adjointe intervient pour préciser que l'infirmière accompagne de nombreux élèves ayant des PAP, des PPS ou des PAI, et qu'elle a compté plus de 1300 passages sur la période septembre 2020 – janvier 2021. Comment sera-t-il possible de fonctionner sans elle ?

Mme Azouaou signale que les gestionnaires risquent d'être eux-aussi concernés par un fonctionnement similaire, tout comme les médecins scolaires.

Une pétition est d'ailleurs en ligne pour dénoncer ces évolutions futures, néfastes pour le bon fonctionnement des établissements et le bien-être des élèves.

RÉSULTAT DU VOTE :

19 pour, 3 abstentions et 0 contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h36.

**LA SECRÉTAIRE,
MADAME Catherine LAFONT.**



**LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR Sylvain KOESSLER.**



Réunie en conseil d'administration le 28 janvier 2021, l'ensemble de la communauté scolaire du Collège Louise Michel, exprime son attachement à la présence et aux missions des infirmier.es de l'Education nationale dans les établissements scolaires au service des élèves.

Elles-ils sont des maillons essentiels du service public d'éducation. Leurs missions et leur nombre doivent être renforcés pour permettre d'améliorer les chances de réussite scolaire de TOUS- TOUTES les élèves dont elles-ils ont la responsabilité.

C'est pourquoi nous souhaitons émettre notre opposition à tout projet de décentralisation ou de retour à un service de santé scolaire médico-centré sous quelque forme que ce soit.

La politique éducative sociale et de santé de l'Education nationale doit rester de la gouvernance et la responsabilité pleine et entière de notre ministère.

Fait à GANGES le 28 janvier 2021



A collection of approximately ten handwritten signatures in blue and black ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. One signature in the middle row is clearly legible as 'Jean'. The signatures are scattered across the lower half of the page.